



Direction Départementale des Territoires
Bureau de la Communication Interministérielle

Bourg-en-Bresse, le 21 août 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Préservation des cours d'eau fragilisés par les conditions météorologiques estivales

En 2013, notamment du fait d'un printemps frais et humide, l'Ain ne connaît pas de sécheresse.

Néanmoins, malgré la pluviométrie soutenue du premier semestre 2013, les faibles précipitations des dernières semaines conjuguées à de forts épisodes de chaleur estivale induisent des étiages principalement sur les cours d'eau du département, dont les débits sont étroitement et rapidement liés aux variables climatiques.

Les prévisions météorologiques annoncées à moyen terme ne permettent pas d'espérer une amélioration rapide de la situation.

Dans ces conditions, pour préserver la qualité des milieux, il est demandé à chacun de limiter les activités qui auraient pour conséquence de porter atteinte aux milieux aquatiques, à la faune et à sa végétation.

Le respect de ces préconisations (éviter tout déplacement dans le lit mineur du cours d'eau, réduire les prélèvements domestiques directs dans ces cours d'eau, ...) permettra à ces milieux rendus sensibles, de franchir cette période difficile.